

Trajectoires transfrontalières

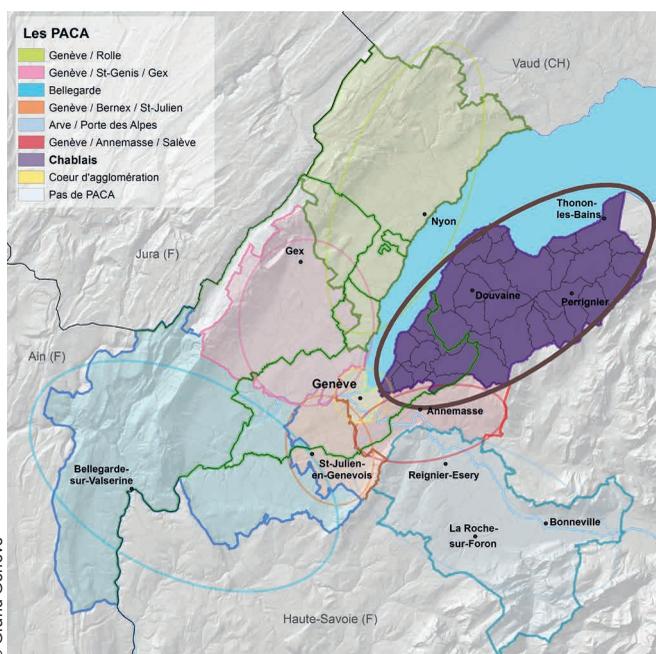
Juillet 2014

PACA
Chablais



Grand Genève
Agglomération franco-valdo-genevoise

PACA Chablais : le périurbain invente son développement durable !



Le PACA Chablais est un vaste territoire de plaines, de rives du lac et de collines entre la première couronne de Genève et la ville de Thonon-les-Bains. Deux axes forts de transport public vont structurer son développement : le bus à haut niveau de service de la RD 1005 dans le Bas-Chablais et le RER franco-valdo-genevois au pied des Voirons. L'urbanisation se renforcera dans les localités situées sur ces axes, dans les aires urbaines de Genève, de Thonon et d'Annemasse et sur plusieurs sites de développement. L'évolution s'effectuera en préservant les forêts, les cultures, les espaces naturels, les couloirs biologiques et les paysages qui sont l'un des grands atouts du PACA Chablais.

Jean Neury, Président de la Communauté de communes du Bas-Chablais

« En réunissant des élus des deux côtés de la frontière, le PACA Chablais a permis de voir les préoccupations des uns et des autres, de dépassionner le débat et d'identifier nos problèmes communs : principalement la mauvaise répartition des emplois et des logements et les handicaps de mobilité qui en résultent. Ces problèmes, les populations les vivent au quotidien sans voir d'améliorations rapides : le Grand Genève est comme un grand paquebot, il a commencé à changer de cap, mais c'est très lent. Pourtant, les idées avancent. Ainsi, un projet de piscine intercommunale envisagé côté France – où l'on construit plus rapidement – suscite l'intérêt de communes genevoises qui ont besoin du même équipement : un jour, les enfants des écoles suisses et françaises pourraient bien se retrouver dans le même bain ! De même, la volonté de freiner la dispersion de l'habitat conduit à rechercher de nouvelles formes de solidarité entre grandes et petites communes. »

Francine de Planta, conseillère administrative de Collonge-Bellerive

« La démarche du PACA Chablais a accéléré la prise de conscience d'enjeux supra-communaux et transfrontaliers. D'une part, à l'échelon de la rive gauche du lac, la réflexion a beaucoup progressé sur les rythmes et les conditions du développement. Nos territoires sont prêts à contribuer à l'effort de croissance de l'agglomération en termes d'habitants et d'activités, pour autant que soit respectée la règle d'or du Grand Genève : une coordination étroite entre urbanisation, mobilité et environnement. En particulier, la programmation de nouveaux quartiers n'est pas séparable de celle des infrastructures de mobilité, notamment des transports publics. D'autre part, les rencontres entre élus des communes genevoises et françaises ont fait émerger une réflexion neuve sur la mutualisation d'équipements publics. La mise en commun de moyens sera certainement une meilleure manière de gérer la qualité des services à la population. »

BAS-CHABLAIS

Anthy-sur-Léman	Ballaison
Bons-en-Chablais	Brenthonne
Chens-sur-Léman	Douvaine
Excenevex	Fessy
Lully	Margencel
Massongy	Messery
Nernier	Sciez
Veigy-Foncenex	Yvoire

ANNEMASSE AGGLO

Machilly
Saint-Cergues

COLLINES DU LÉMAN

Allinges
Armoy
Cervens
Drailant
Lyaud
Orcier
Perrignier

THONON-LES-BAINS

CANTON DE GENEVE

Anières
Choulex
Collonge-Bellerive
Cologny
Corsier
Gy
Hermance
Jussy
Meinier
Presinge
Vandœuvres



PACA : Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération

Les perspectives de développement à l'horizon 2030

À l'inverse des dernières décennies où la croissance s'est effectuée majoritairement dans les villages, l'enjeu est d'inverser la tendance en favorisant un développement des centralités desservies par une offre ferroviaire améliorée et un bus à haut niveau de service. Dans l'étude de janvier 2012, les perspectives de croissance retenues à l'horizon 2030 ont été estimées à 45 000 habitants et 15 000 emplois, situés majoritairement dans les pôles urbains principaux et secondaires. Ces perspectives seront actualisées au fil du temps.

> Environnement et paysages : préserver et valoriser

La concentration de la croissance sur les secteurs déjà urbanisés permettra de préserver les vastes espaces ouverts et les paysages du PACA : forêts, cultures (vignobles, grandes cultures, etc.), lac et réseau de cours d'eau et de zones humides. Les grandes entités agricoles et naturelles seront maintenues, ainsi que les corridors biologiques, et des coupures vertes continueront de séparer les localités. De plus, un maillage vert agrémentera les espaces urbains et les liera aux espaces ouverts, en articulation avec le réseau de mobilité.



Depuis le sentier de la Légende du Moulin de la Serpe à Sciez (inscrit au PDIPR)

© Pierre Thiriet

> Mobilité : irriguer le territoire par un maillage fort

Le PACA sera drainé et relié à l'agglomération centrale par deux axes forts de transport public, le RER franco-valdo-genevois et un bus à haut niveau de service (BHNS) sur l'axe routier RD1005 (Collonge-Douvaine-Thonon). Cette armature principale sera complétée par une liaison Presqu'île - Genève via Hermance, par des rabattements et des mobilités fines (transport à la demande, par exemple). Les navettes lacustres pourront être renforcées. La réalisation de la 2x2 voies A40 Chasseurs-Machilly-Thonon soulagera les autres axes de transport individuel motorisé. Des parcs relais P+R sont prévus sur les sites les plus efficaces en regard du report modal. Des aménagements favoriseront systématiquement les mobilités douces.



Vélo-loisir dans le Chablais

© CC Collines du Léman



Navibus (ligne CGN Chens-sur-Léman - Nyon)

© Pierre Thiriet

> Urbanisation et économie : rééquilibrer le territoire

Le développement de l'habitat et des activités se localisera principalement dans les pôles urbains, bien desservis par les transports publics : les deux pôles principaux de Thonon-les-Bains et Collonge-Bellerive (secteur de la Pallanterie) ; et les pôles locaux et secondaires de Douvaine, Bons-en-Chablais, Sciez, Perrignier, Machilly et Veigy-Foncenex, situés sur les axes forts de transport public. Pour les villages, le PACA recommande de densifier dans les limites actuelles du bâti existant, sans extension sur les espaces agricoles et naturels.



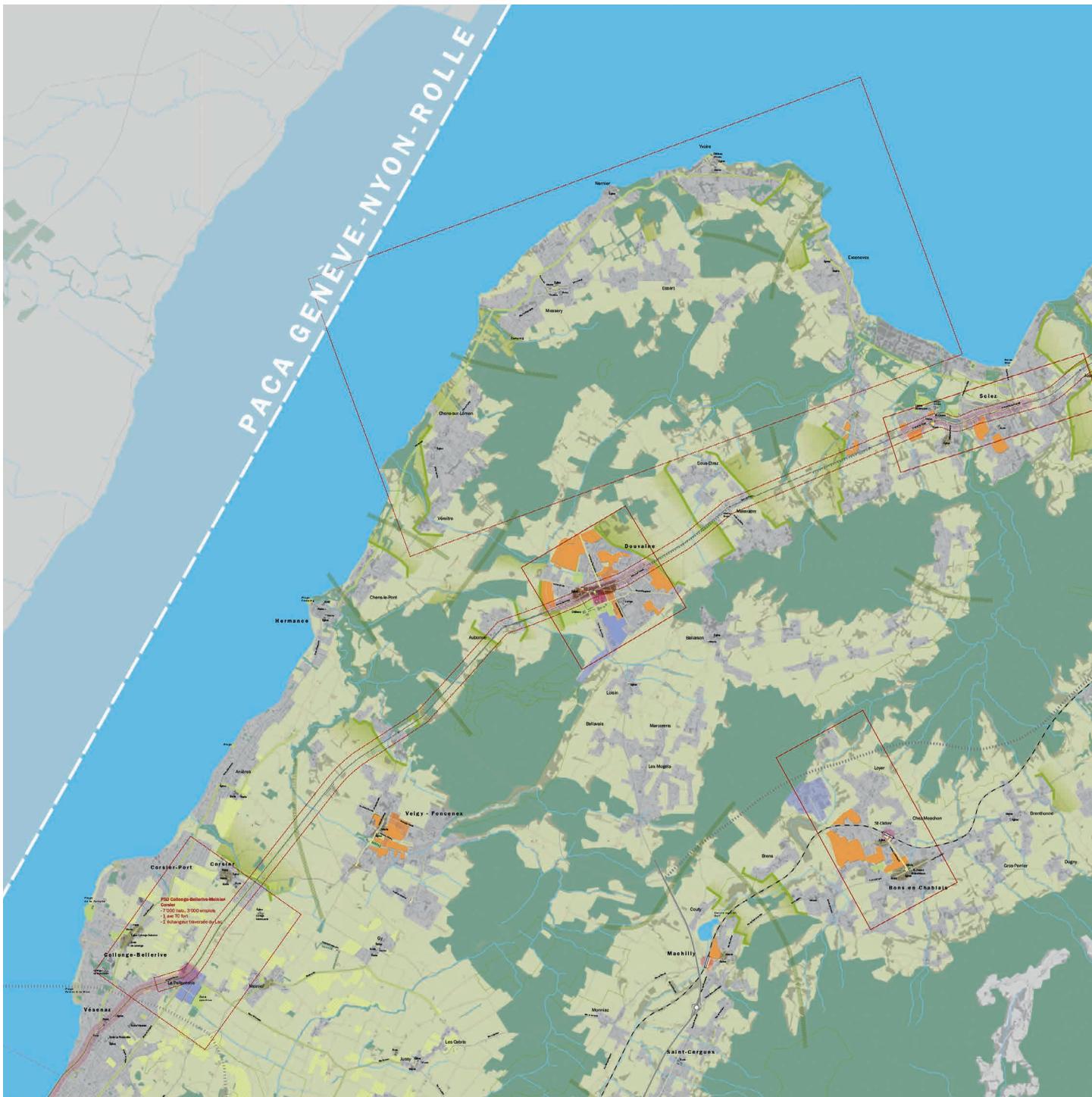
Construction de collectifs sur la commune de Sciez

© Pierre Thiriet

Demain Le PACA Chablais... ... tel qu'il se dessine à l'horizon 2030

Le plan-guide : une image évolutive

Le plan-guide du PACA Chablais illustre le territoire transfrontalier tel qu'il pourrait être demain, si les recommandations du Grand Genève se concrétisaient telles qu'elles sont conçues aujourd'hui. C'est donc une image provisoire : une anticipation utile pour coordonner l'évolution du territoire, mais transitoire puisque les projets évolueront au fil du temps. Ce plan-guide partagé sera mis à jour chaque année.



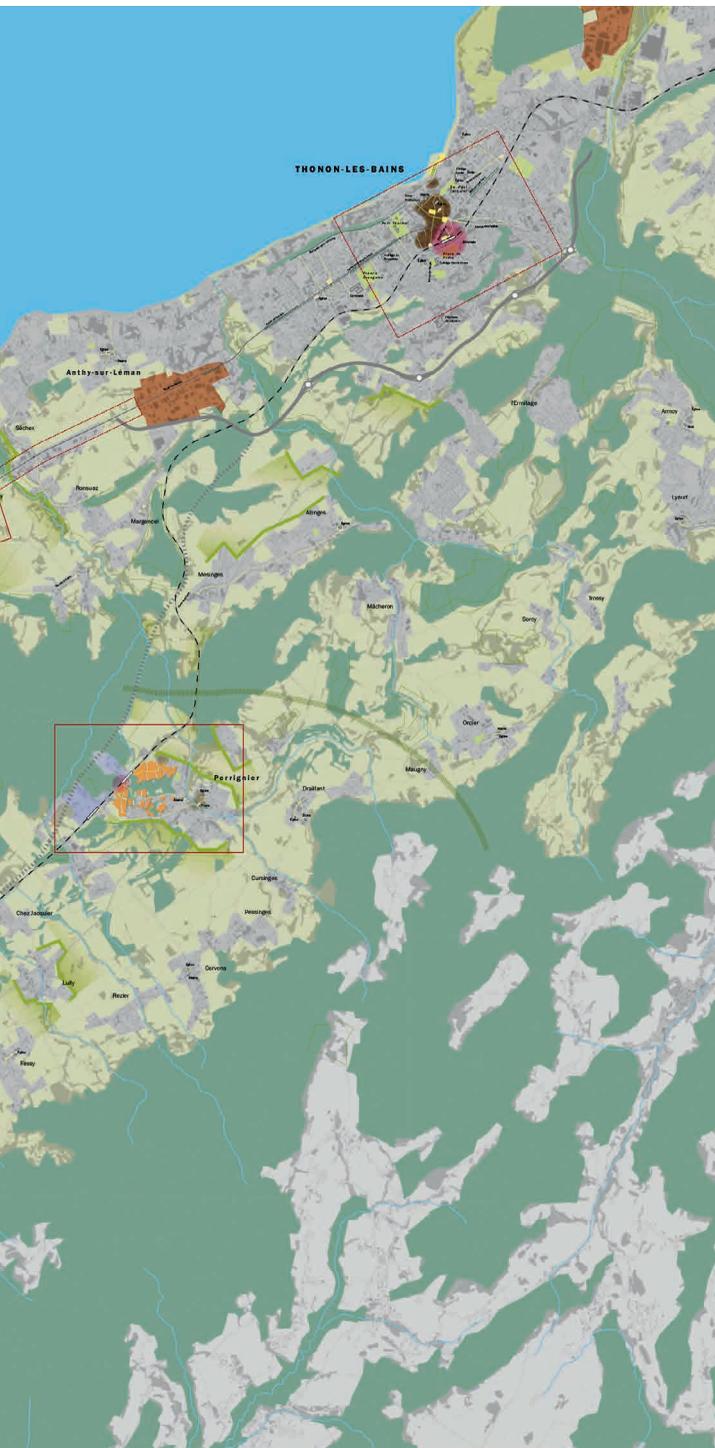
Plan-guide du PACA Chablais : état janvier 2012

Plan-guide du PACA Chablais, état janvier 2012

Une nouvelle version du plan guide sera disponible d'ici fin 2014.



Pour en savoir plus : ge.ch/geoportail/geoagallo



© Grand Genève

PROJET D'AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GÉNEVOIS SYNTHÈSE PACA CHABLAIS

Plan guide

Bâtiments, zones de développement

- Bâtiment existant important créateur de centralité
- Noyau historique, coeur de village
- Espace urbanisé
- Nouveau quartier avec dominante habitation
- Nouveau quartier avec dominante activités ou équipements
- Restructuration urbaine
- Densification forte de quartier existant
- Densification moyenne de quartier existant
- Densification faible de quartier existant
- Densification de quartier avec dominante activités
- Secteur à étudier
- Projet à étudier

Espaces publics

- Centralité principale, espace public de qualité, concentration des activités sociales, interface de transports, lieu repère
- Pôle d'échange pouvant devenir une centralité; principale et secondaire
- Centralité de quartier
- Axe central, espace public de qualité, concentration des activités, services et commerces; axe principal de mobilité
- Parc ou autre espace vert dans le tissu urbain à vocation loisirs dominante
- Cimetière
- Allée d'arbres
- Espace-rue de qualité
- Rue dominée par la fonction trafic

Mobilité

- Chemin de fer, avec gare / halte
- Réservation du tracé
- Gare / halte nouvelle ou remise en service
- Développement possible du chemin de fer à long terme
- Axe fort TP, avec arrêt
- Desserte TP structurante
- Autoroute, 2x2, existante / nouveaux tronçons
- Route principale, existante / nouveaux tronçons
- Route secondaire, existante / nouveaux tronçons
- Liaison MD attractive

Nature et paysage

- Espace ouvert agricole
- Espace ouvert stratégique
- Vignobles
- Massifs boisés et forestiers, haies marquantes
- Fenêtre paysagère / coulisse verte
- Corridor biologique à créer ou renforcer
- Zone de transition nature / nouveau quartier
- Cours d'eau et espace cours d'eau
- Zone d'agriculture spéciale (CH) / zone agricole protégée (F) / natura 2000
- Gestion des eaux superficielles (mise à ciel ouvert collecteurs, aménagements fossés)
- Espace vert à priorité nature
- Mesure faune-traffic à étudier
- Gravières

Actualités du PACA

Les avancées de la coopération transfrontalière

Toute coopération transfrontalière réclame des efforts d'harmonisation entre des systèmes de normes différents émanant de plusieurs échelons décisionnels : les communes, les intercommunalités et les départements français, les régions et les cantons suisses, la Région Rhône-Alpes, la France, la Suisse... et même l'Europe (fonds Interreg) ! Chaque fois, tout est à inventer. Les dossiers progressent à des rythmes variables, chaque avancée réalisée par un PACA profitant aux autres dans un processus d'apprentissage mutuel cumulatif. Multipartenariaux, les projets font de plus en plus appel à des financements eux-mêmes multiples, le soutien financier apporté par la Confédération suisse dans le cadre de sa politique des agglomérations n'étant qu'une des ressources possibles parmi bien d'autres.

Mesures et dossiers du PACA Chablais

> Projets transfrontaliers

Les réalisations s'inscrivant dans la dynamique du PACA se multiplient : traversée de Vézenaz, voie de bus réservée jusqu'à la frontière, cars Genève-Thonon renforcés (de 3-4 à 23 allers retours par jour actuellement), bus Rive-Veigy-Foncenex renforcé (52 courses par jour), mise en service de plusieurs P+R avec parking à vélos (agrandissement à l'étude étant donné son succès, Bons-en-Chablais), etc.

De même, les planifications évoluent rapidement. Ainsi, plusieurs villages français ont récemment réduit leurs zones à bâtir (révision de PLU), rendant durablement à l'agriculture et à la nature des centaines d'hectares promis à l'urbanisation.

- **RER franco-valdo-genevois**, investissements nécessaires pour renforcer la desserte entre Annemasse et Thonon (trains plus longs et plus nombreux), dans la continuité du CEVA : allongement des quais et reprise des traversées de voies dans les gares de Machilly, Bons-en-Chablais, Perrignier et Thonon-les-Bains (2015-2018) ; puis aménagements de voies en gare de Thonon et création de points de croisement à Machilly, Bons et Perrignier à moyen terme.

- **Bus rapide (BHNS) sur la RD 1005** - Les conclusions de l'étude préliminaire, terminée fin 2013 et portée par la Communauté de communes du Bas-Chablais, ont permis d'identifier une série de mesures coordonnées (sites propres, priorisation aux carrefours) dans le but de gagner environ 20 minutes sur le trajet Genève-Thonon et de concurrencer avantageusement la voiture. Cette étude a également mis en évidence l'opportunité de requalifier l'espace urbain, d'intégrer les mobilités douces, etc. Le projet de BHNS est aujourd'hui repris par le Conseil général de Haute-Savoie à travers le lancement des études d'avant-projet pour une réalisation des travaux en 2017 et une mise en service début 2018.

- **Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Chablais et le Plan directeur cantonal genevois** se sont appuyés, pour leur élaboration, sur les recommandations du PACA Chablais et celles du Grand Genève.



Gare de Bons-en-Chablais

© Pierre Thiriet



Traversée de Vesenzaz

© Sandra Mollier, Grand Genève



Traversée de Sciez sur la route départementale 1005, secteur du futur BHNS.

© Pierre Thiriet

- **Le contrat corridors transfrontalier «Arve-Lac»** en faveur du maintien et de la restauration des corridors biologiques et des milieux naturels. Signé en novembre 2012, ce programme d'actions est en cours de mise en œuvre (crapauduc, plantation de haies, sensibilisation de la population, etc.).
- **Développement des coopérations intercommunales** Pour renforcer les services à la population et leur vitalité, les diverses collectivités du PACA ont intérêt à coopérer : partager l'usage d'équipements, organiser les mobilités, promouvoir les activités, etc. Par exemple, des communes françaises et genevoises étudient actuellement les possibilités de mutualisation d'une piscine intercommunale.
- **Parallèlement, une étude à l'échelle du PACA sur le stationnement P+R** a permis de faire des propositions sur la stratégie et les modalités de mise en œuvre de ces infrastructures P+R : opportunité, faisabilité (emplacement, dimensionnement, etc.). De plus, à l'échelle de l'agglomération un guide de recommandations à l'attention des maîtres d'ouvrage a été élaboré et sera disponible sur le site internet du Grand Genève.

> Projets coordonnés côté France

- **Pôle gare de Thonon-les-Bains** - Reconnue « centre régional » du Grand Genève, la Ville de Thonon prépare activement l'arrivée du RER franco-valdo-genevois dès 2019. Suite à une étude de positionnement à dominante économique du quartier de la gare et du pôle d'échanges, la densification des quartiers proches a débuté. De plus, une interface multimodale permettra d'ici 2018 de valoriser la desserte RER, des bus rapides, des lignes urbaines et des mesures de mobilité douce en lien avec des espaces publics attractifs ;
- **Pôle gare de Perrignier** - Après l'étude exploratoire du PACA, la Communauté de communes des Collines du Léman pilote une étude d'aménagement d'une interface multimodale à Perrignier qui permettra de développer un vrai pôle d'échanges lié à l'urbanisation, notamment de la zone d'activités de Planbois et d'intégrer durablement un P+R. La gare de Perrignier se doit d'évoluer et de devenir une véritable interface multimodale, en lien avec l'arrivée du CEVA (desserte transports en commun, taxis, modes doux, offre de commerces, etc.) ;
- **Pôle gare de Bons-en-Chablais** - La commune étudie le développement du pôle d'échange multimodal autour de la gare, inscrit dans son PLU nouvellement approuvé (janv. 2014) ;
- **Étude de rétention foncière** - conduite sur 5 communes du PACA Chablais, cette étude a montré que la rétention foncière est faible. Elle démontre également l'intérêt pour les collectivités de devenir maîtres d'ouvrage en pilotant les différents acteurs chargés de la production urbaine afin de maîtriser l'aménagement de leur territoire.

> Projets coordonnés côté Suisse

- **Grand projet de la Pallanterie** - Un important développement est prévu aux portes de l'agglomération (environ 5 000 habitants et emplois). Il consiste en un nouveau quartier mixte coordonné avec la mise en place d'un axe de transports collectifs performant et à la création d'un pôle multimodal. Ce projet, inscrit dans le Plan directeur cantonal, a été classé parmi les Grands Projets en préparation qui seront poursuivis dans un moyen terme.
- En lien avec le quartier de la Pallanterie, renforcement des transports publics et de la ligne rapide suburbaine entre la gare des Eaux-Vives et la Pallanterie (2019-2022).



Remise à ciel ouvert du ruisseau le Chamboton reliant les bois de Jussy à la Seymaz

© DETA État de Genève



Gare de Thonon-les-Bains – prochainement pôle d'échanges multimodal

© Commune de Thonon-les-Bains



Gare de Perrignier

© CC Collines du Léman



Secteur du Grand Projet Pallanterie

© DETA État de Genève



Secteur du Grand Projet Pallanterie

© Sandra Mollier, Grand Genève

Organisation

Le PACA, échelon de cohérence pérennisé

En 2008, les PACA sont nés comme de simples périmètres d'étude où approfondir le Projet d'agglomération en impliquant les acteurs concernés, jusqu'à l'échelon communal. Le Projet d'agglomération de 2^e génération signé en juin 2012 en a fait un échelon de cohérence durable, intermédiaire entre le Grand Genève, piloté depuis janvier 2013 par un Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), et les autorités responsables de la mise en œuvre, notamment les communes. La Confédération suisse, dans son évaluation du Projet d'agglomération 2012, reconnaît l'intérêt de cet échelon d'une part comme permettant la déclinaison du concept d'agglomération dans les territoires et, d'autre part, comme levier de concrétisation des projets et des mesures.

Les priorités du PACA Chablais, aujourd'hui

Pour entretenir la dynamique lancée en 2009-2011, les lignes actions prioritaires conduites aujourd'hui à l'échelon du PACA sont les suivantes :

- Poursuivre les réflexions pour le BHNS sur la RD 1005 : tarification, billetterie, matériel roulant, en coordination avec le Conseil général de la Haute-Savoie et les Transports publics genevois, et les P+R existants et à venir ;
- Poursuivre le travail sur les P+R en termes de gestion, de tarification, de report sur les transports en commun, etc., en transfrontalier ;
- Poursuivre le suivi de la mise en œuvre des mesures d'infrastructures et des projets urbains ;
- Continuer à traduire dans les documents de planification réglementaire les recommandations du PACA et du Projet d'agglomération.

Structure d'un PACA

Le rôle de chaque PACA est de coordonner les actions, approfondir des thématiques, suivre l'avancement des mesures et identifier les nouvelles démarches nécessaires.

- Conduite politique par un Comité de pilotage (Copil) ;
 - Conduite technique par un Comité technique (Cotech) ;
 - Tables rondes participatives selon les besoins.
- L'organisation de chaque PACA s'adapte à son contexte spécifique.

 Pour en savoir plus : www.grand-geneve.org/concretement/pres-de-chez-vous/chablais

Contact

Secrétariat - Grand Genève, grand-geneve@etat.ge.ch

Comité de rédaction : équipe du Grand Genève
 Responsable communication : Sébastien Jerdelet
 Chef de projet du PACA Chablais : Sylvain Ferretti
 Concept et rédaction : Richard Quincerot, urbaniste FSU
 Création graphique et mise en page : Ligne Ovale - www.ligneovale.fr
 © Grand Genève, juillet 2014

